

Octobre 2012

Pays du Cambrésis

PLANETH 
culture

Benoît Grafteaux
& Richard Klein
architectes d.p.l.g.

Etude de valorisation architecturale et patrimoniale du Pays du Cambrésis



Document-cadre de référence de la politique patrimoniale

Préambule : un document cadre de référence

// Une étude pour une valorisation architecturale et patrimoniale globale du Pays du Cambrésis

Le Pays du Cambrésis possède un patrimoine riche et diversifié, et les porteurs de projet sont nombreux et volontaires. Dans une optique de valorisation concomitante et cohérente de son patrimoine à l'échelle du territoire, **le Pays a confié à *Planeth Culture*, en association avec *Grafteaux & Klein architectes* une étude pour une stratégie de valorisation architecturale et patrimoniale globale du Cambrésis.**

Le projet et l'étude dans son déroulement font intervenir l'ensemble des intercommunalités du territoire. Ils s'inscrivent dans la **politique globale durable d'amélioration du cadre de vie des habitants, et de développement et diversification des activités économiques énoncée dans la Charte de Pays (2003)** et repris dans le projet de territoire « Cambrésis 2013 ». Dans cette optique, le projet devra permettre de prolonger les démarches initiées sur le territoire : le SCOT, le PADD et ses orientations en matière de développement durable, ainsi que de repenser le périmètre ville d'art et d'histoire, actuellement limité à Cambrai.

L'étude porte sur le **patrimoine au sens large** :

- Le patrimoine bâti et architectural : monumental (religieux, militaires, civils), urbain, archéologique, rural et vernaculaire, industriel...
- Le patrimoine matériel : collections, œuvres d'art...
- Le patrimoine naturel : sites remarquables, richesses naturelles, paysages...
- Le patrimoine immatériel (immatériel) : histoire, traditions, personnages illustres, gastronomie...

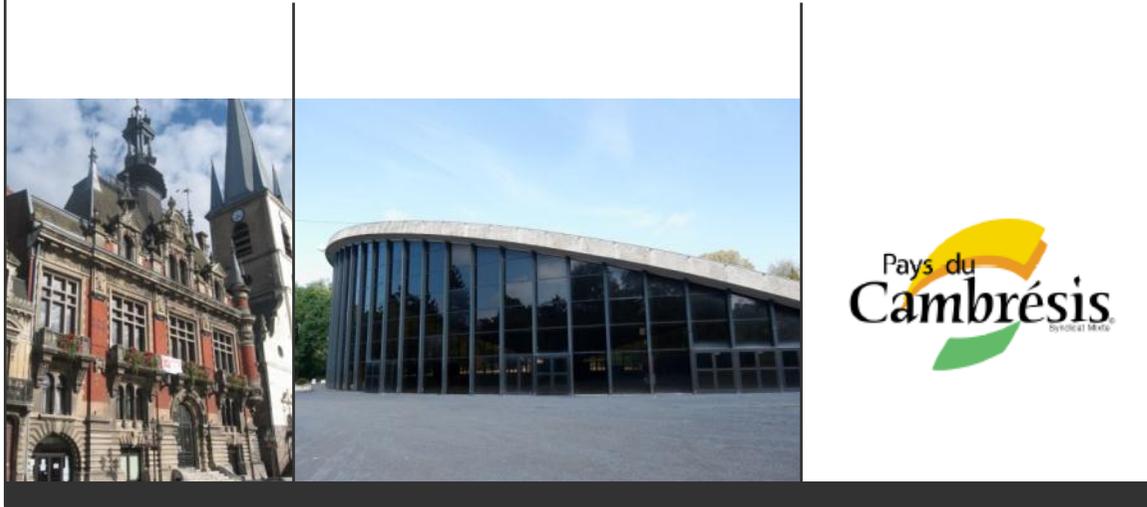
// Méthode de l'étude

- L'étude a été conduite en plusieurs étapes :
 - Une étape de diagnostics approfondis, portant à la fois sur les éléments patrimoniaux présents sur le territoire, les acteurs et les actions (en cours ou projetées) sur l'étude et la recherche, la protection et la sensibilisation, la valorisation culturelle et la valorisation touristique.
 - Une étape de concertation en ateliers de travail avec les différents acteurs du territoire : collectivités, acteurs institutionnels et associatifs, partenaires.

// Le document-cadre de référence de la politique patrimoniale

- Déterminer les grandes orientations d'une politique patrimoniale partagée pour le territoire
- Définir des pistes d'actions potentielles pour les différents échelons

→ **Un document de référence, partagé par tous, pour la mise en œuvre et le développement d'une véritable politique patrimoniale à l'échelle globale du territoire**



1. Le Cambrésis, territoire patrimonial

- I. Une diversité de patrimoine, répartie sur l'intégralité du territoire
- II. Thématiques transversales porteuses d'enjeux
- III. Diagnostic synthétique des acteurs et actions sur le patrimoine

2. Orientations de la politique patrimoniale du territoire du Cambrésis

- I. Une politique patrimoniale : préambule
- II. Orientations stratégiques et objectifs opérationnels
- III. Déclinaison et pistes d'actions

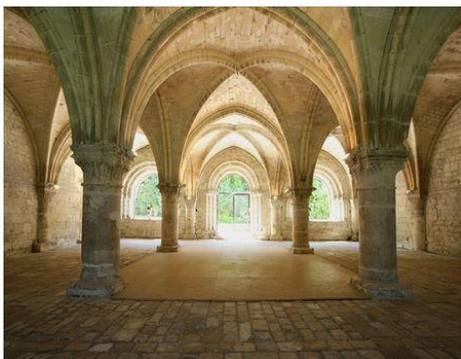


Le Cambrésis, territoire patrimonial

Une diversité de patrimoines, répartis sur l'intégralité du territoire

// Patrimoine bâti

- Le territoire du Cambrésis présente une richesse patrimoniale importante, principalement du XIXe et du XXe siècles, mais également pour des périodes plus anciennes, notamment de l'époque moderne.
- La majeure partie des patrimoines bâtis sont de type religieux ou militaire, mais également industriel, rural, archéologique. Cf cartes en annexe)
- DES PATRIMOINES BATIS NOMBREUX ET PORTEURS D'ENJEUX DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE
 - Le patrimoine militaire et fortifié, pour majeure partie lié à la 1^{ère} guerre mondiale autour des trois batailles du Cambrésis, constitue un enjeu majeur de développement touristique, en lien notamment avec les commémorations de 2014.
 - Le patrimoine religieux, présent en quantité sur le territoire avec une représentation de toutes les époques, constitue un enjeu important notamment en lien avec le projet de Learning Center à l'abbaye de Vaucelles sur le fait religieux.



Abbaye de Vaucelles

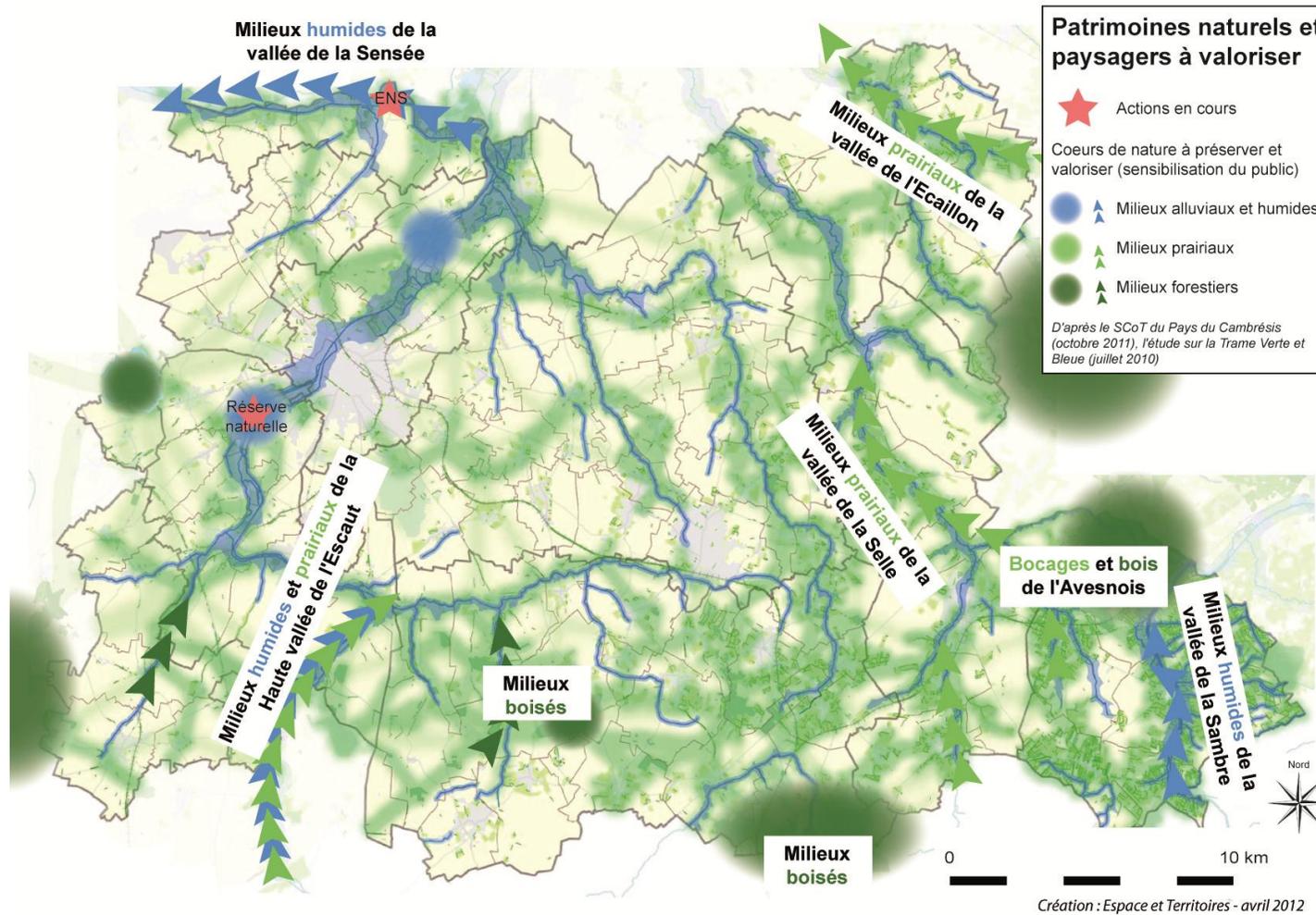
- LE PATRIMOINE LIE A LA REALITE CONTEMPORAINE, PORTEUR D'IDENTITES POUR LES RESIDENTS, FUTUR AXE DE VALORISATION TOURISTIQUE ?
 - Si le Cambrésis présente un patrimoine mémoriel majeur, d'autres thématiques moins valorisées et moins connues présentent des liens à la réalité actuelle des habitants et sont de ce fait des axes forts de construction d'identités.
 - Le patrimoine industriel et les savoirs faire traditionnels (agricole et agro-alimentaire, textile...) qui représente l'histoire des métiers d'aujourd'hui, en lien avec les entreprises actuellement en activité et les festivals liés au patrimoine immatériel;
 - Le patrimoine rural, cadre privilégié du quotidien des Cambrésiens, à la fois représentatif du temps de travail et du temps de loisir;
 - Le patrimoine lié à l'eau, en lien avec les aménagements passés et les activités fluviales actuelles (les canaux et leurs aménagements) ou en lien avec des paysages spécifiques (milieux humides des rivières)

// Patrimoine immatériel

- Le territoire du Cambrésis présente une richesse de patrimoines immatériels, dont certains sont réactualisés par des pratiques vivantes :
 - Gastronomie : bêtises, andouille
 - Savoirs-faires, en priorité textiles
 - Fêtes traditionnelles, géants, jeux anciens
 - Personnages célèbres, de Fénelon à Matisse ou Owen

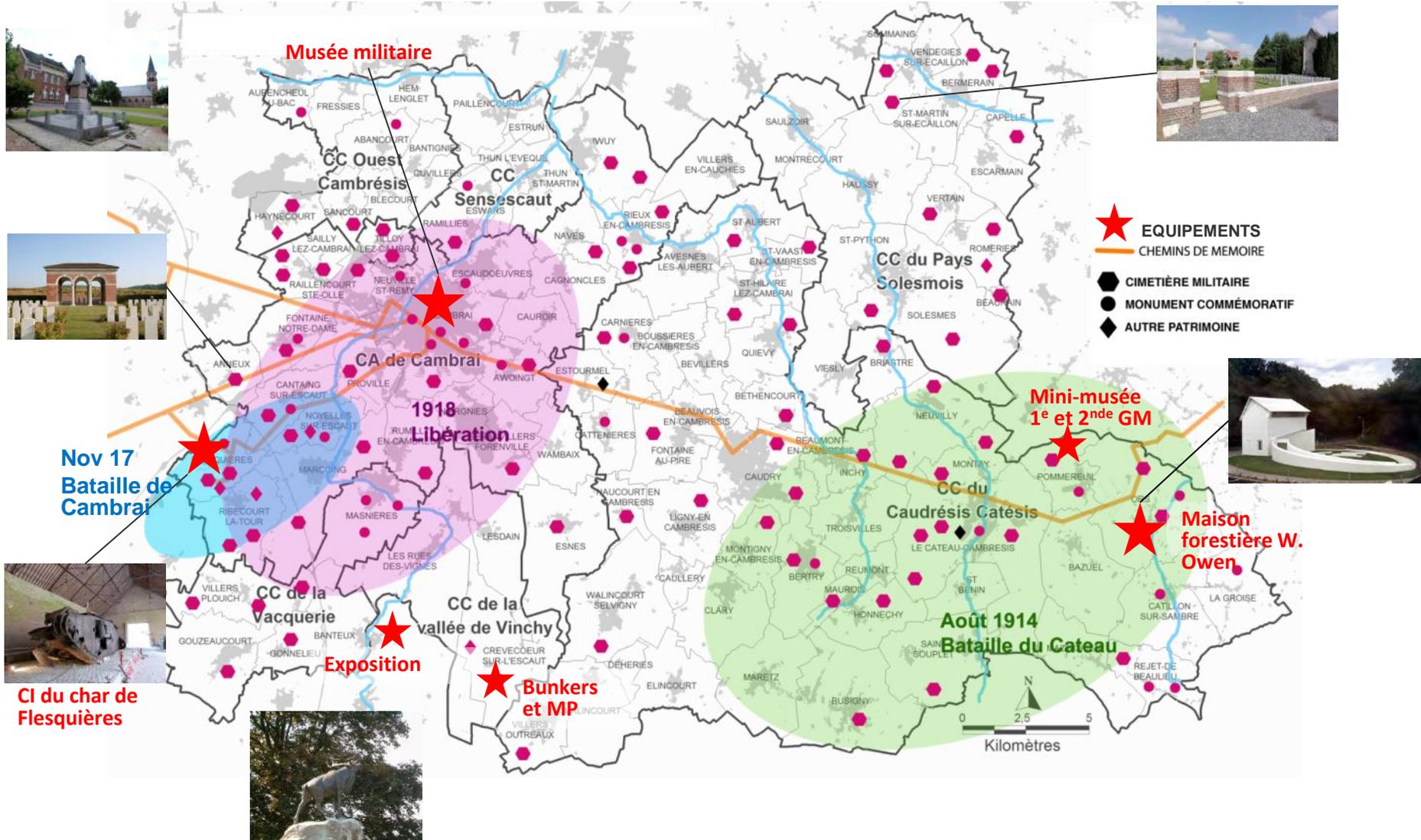
// Patrimoine naturel

- Le patrimoine naturel et les paysages du Cambrésis sont repérés, connus et protégés. Des milieux et espaces sont porteurs d'enjeux de valorisation :

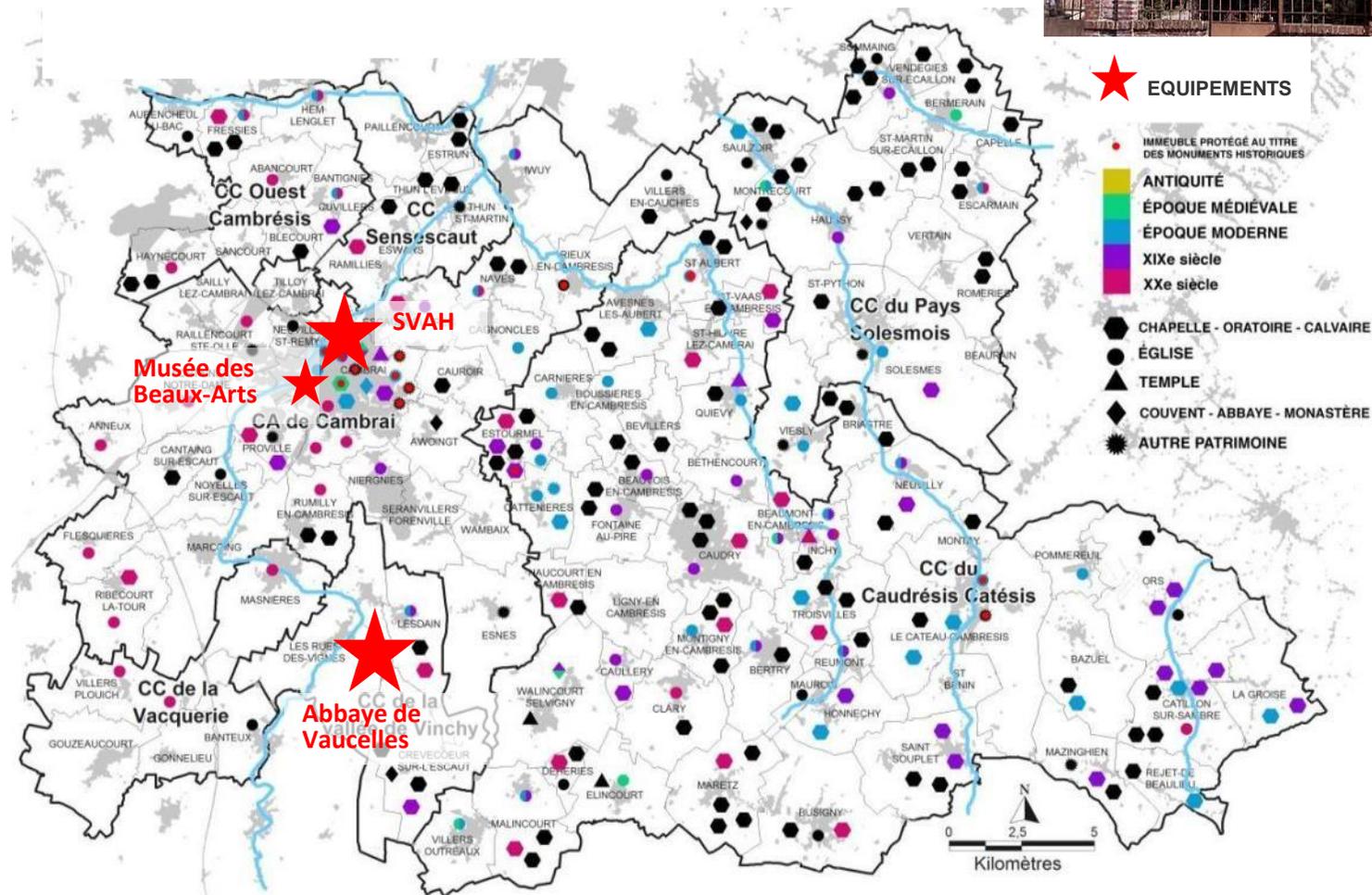


Thématiques transversales porteuses d'enjeux

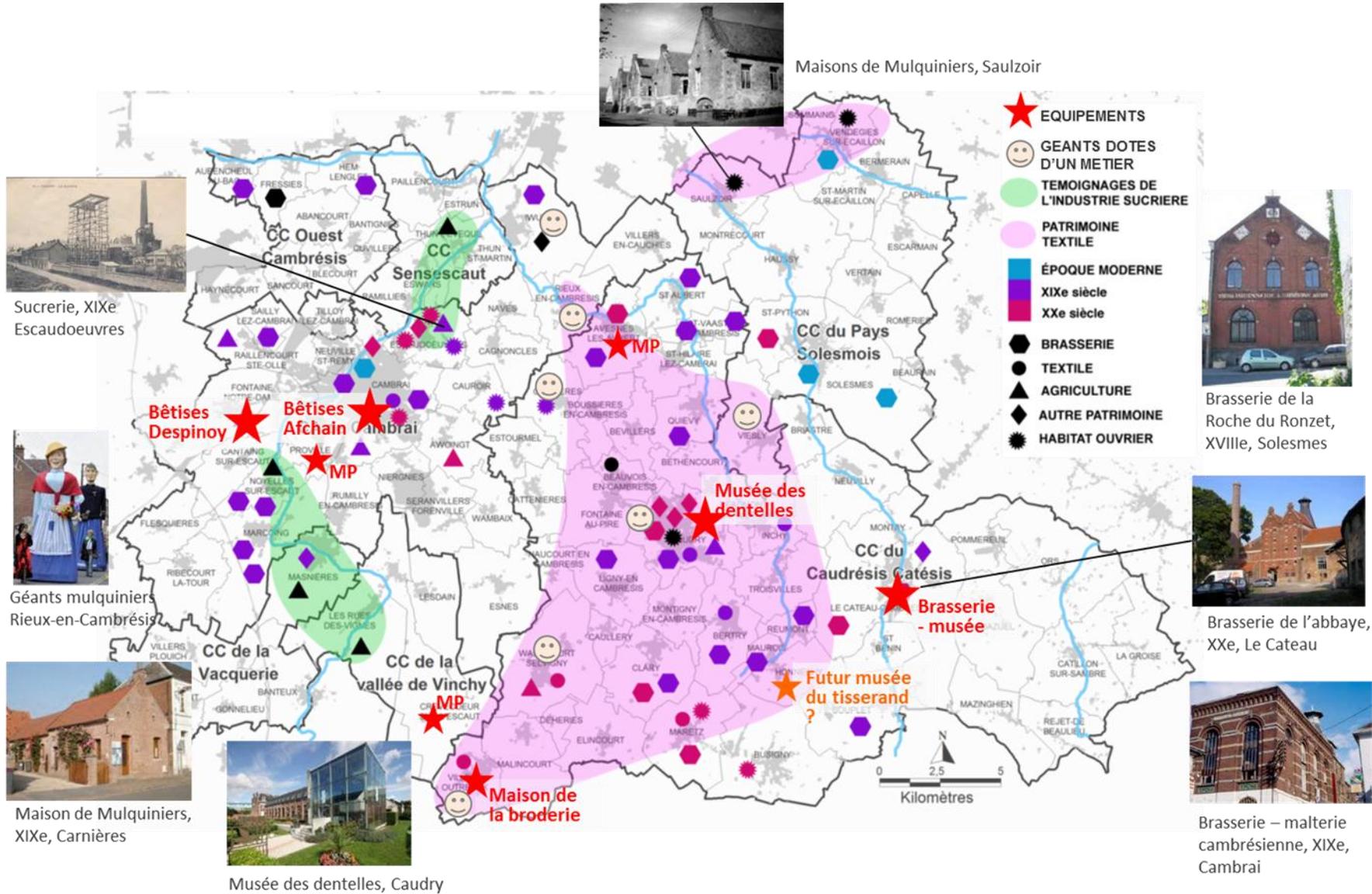
// Un patrimoine à potentiel touristique : la 1^{ère} guerre mondiale



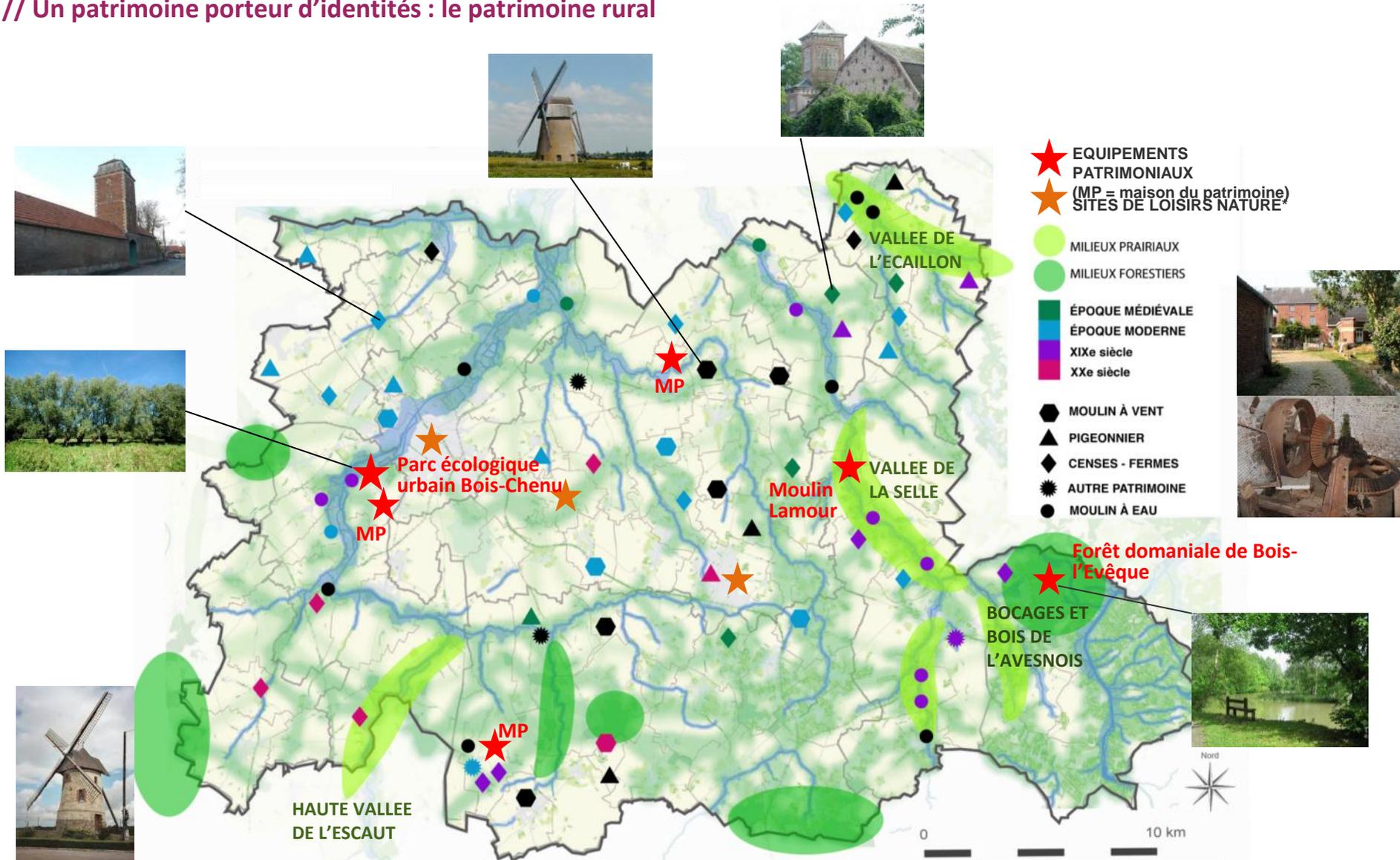
// Un patrimoine à potentiel multiple : le patrimoine religieux



// Un patrimoine porteur d'identités : industries et savoir-faires

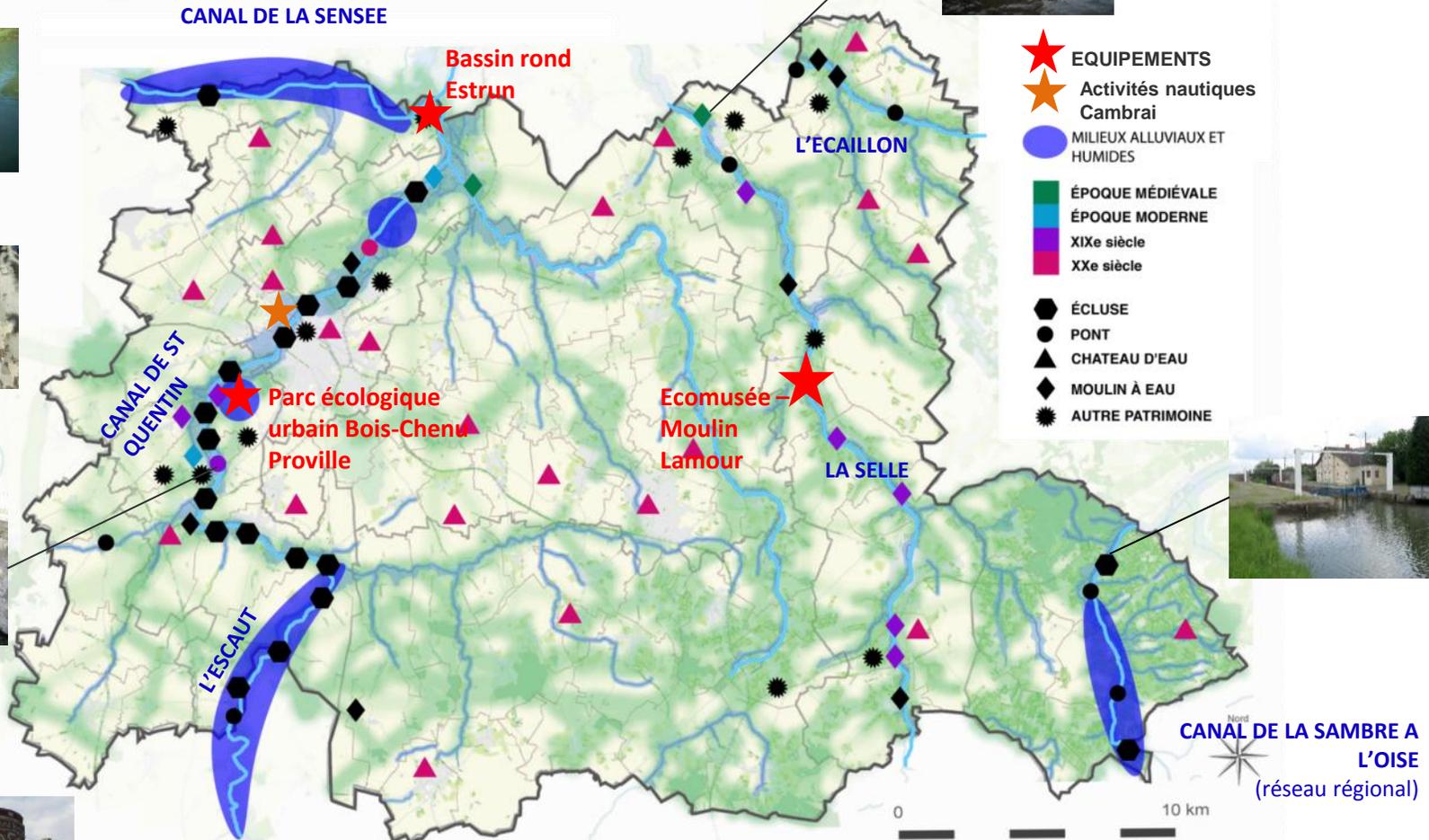


// Un patrimoine porteur d'identités : le patrimoine rural



* Jardin public de Cambrai, base de loisirs du Val Riot à Caudry, parc animalier d'Estourmel

// Un patrimoine porteur d'identités : autour de l'eau



Des patrimoines bâtis méconnus...



Pigeonnier, Caudry, XXe



Tribunes du stade de la Liberté, architecte Pierre-Edouard Lambert, XXe



Pigeonnier et ferme du Hamel, Haussy, Epoque Médiévale

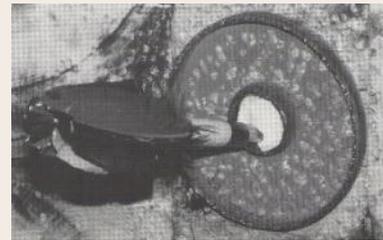


Tracé urbain en damier, Catillon sur Sambre, XIIe

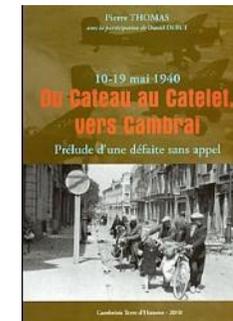
Diagnostic synthétique des acteurs et actions

// Des connaissances partielles sur le patrimoine bâti et immatériel

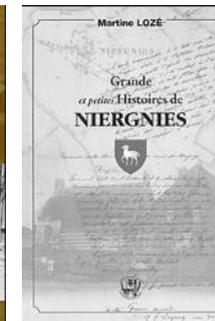
- Le patrimoine naturel est repéré et connu, notamment grâce au travail mené dans le cadre de l'élaboration du SCOT et de la trame verte et bleue.
- Le patrimoine bâti et immatériel est repéré, mais insuffisamment connu pour une partie : le **patrimoine rural et industriel**, une **partie du patrimoine religieux** (église des de Baralle, décors du XVIIIe...), une **partie du patrimoine du XXe**, l'**évolution des techniques notamment textiles**, les **jeux anciens**
- Les associations d'histoire locale, nombreuses, sont actives dans la recherche et l'étude du patrimoine. Les inventaires régionaux réalisés sont anciens.
- Le Solesmois est territoire pilote pour les carnets du CAUE.



Les jeux anciens : un patrimoine immatériel méconnu



Publications de l'association « Cambrésis Terre d'Histoire »



Revue de l'association « Les Amis du Cambrésis »

// Un patrimoine insuffisamment sauvegardé

- Le patrimoine naturel fait l'objet d'une stratégie de territoire, avec des zones protégées
- Le patrimoine bâti, pourtant plus présent, est paradoxalement peu protégé : **pas de zones permettant la structuration de la gestion** (ZPPAUP - AVAP, secteur sauvegardé) quasiment **pas de protection MH sur le patrimoine rural et industriel**
- Des opérations de restauration ont été menées avec succès (campagne Leprince-Ringuet notamment), mais peu d'opérations de restauration sur le « petit patrimoine »
- Des dispositifs de soutien institutionnels existent (Département, Région en association avec la Fondation du Patrimoine), mais sont méconnus et peu mobilisés



Eglises de Leprince-Ringuet : Masnières, Abancourt, XXe
Restaurations avec le soutien du Département et de la Région



Chapelle du Sacré Cœur,
Briastre
Restauration financée par la 4C

L'exemple des moulins : un patrimoine en danger ?



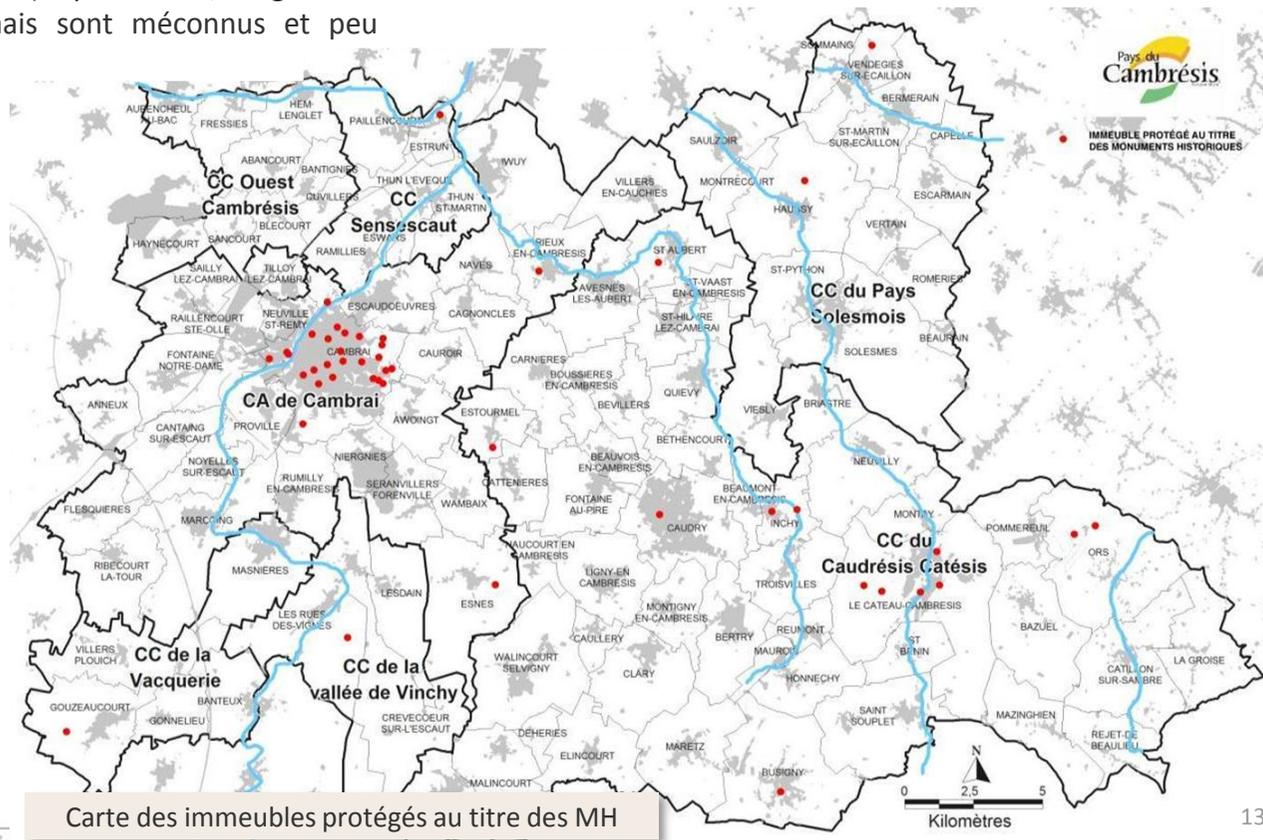
Château d'eau, construction angl., 2^{de} GM, Seranvillers-Foreville



Moulin, Haucourt-en-Cambresis



Moulin disparu, Busigny



Carte des immeubles protégés au titre des MH

// Une sensibilisation et une reconnaissance très inégales des habitants et des élus

- Des réhabilitations de qualité ont été menées, notamment dans le cadre de reconversions de sites patrimoniaux en équipements publics culturels, mais ces démarches ne sont pas mises en avant ou valorisées pour servir d'exemple.
- Des **initiatives ponctuelles d'amélioration du cadre de vie**, de la part des communes ou des communautés de communes, **existent mais de manière isolée**. La plaquette « Habiter le Solesmois » est un bon exemple d'outil de sensibilisation.
- Le petit patrimoine est globalement peu reconnu comme tel et régulièrement détérioré .
- Le patrimoine identifié comme porteur d'identités pour le territoire (rural et industriel, notamment lié à l'eau) n'est pas nécessairement considéré comme un patrimoine par les acteurs locaux.

Réhabilitations de patrimoine bâti : le patrimoine comme écrin des projets culturels

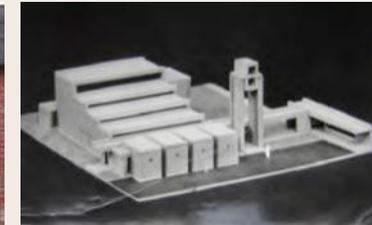


Moulin Seulin, Saulzoir, XIIe Médiathèque



Collège des Jésuites, Cambrai, XVIIe Futur « laboratoire culturel »

Des détériorations de patrimoine bâti



Chapelle de l'institut Don Bosco, Marez, XXe



Ancienne Brasserie de l'Union des Coopérateurs de la Selle et de la Sambre, Saint-Python, XXe



Plaquette « Habiter le Solesmois » CAUE du Nord / CC du Pays Solesmois

// Peu de projets culturels valorisant le patrimoine

- **Valorisation du patrimoine pour lui-même**

- Le patrimoine est pris en compte dans des stratégies politiques pérennes, mais pas sur l'ensemble du territoire (principalement Cambrai Ville d'Art et d'Histoire)
- Le patrimoine est globalement peu signalé et peu mis en interprétation. Des outils existent (carte, circuits...) mais ne sont pas mis à jour et non harmonisés.
- Des traditions et savoir-faire vivants, liés à un patrimoine industriel existant et à des entreprises en activité, constituent une opportunité de valorisation globale.

- Les offres et équipements phares sont très polarisés, d'où un maillage des équipements (musée, patrimoine mis en visite...) peu harmonieux.

- **Valorisation du patrimoine au travers d'autres champs culturels**

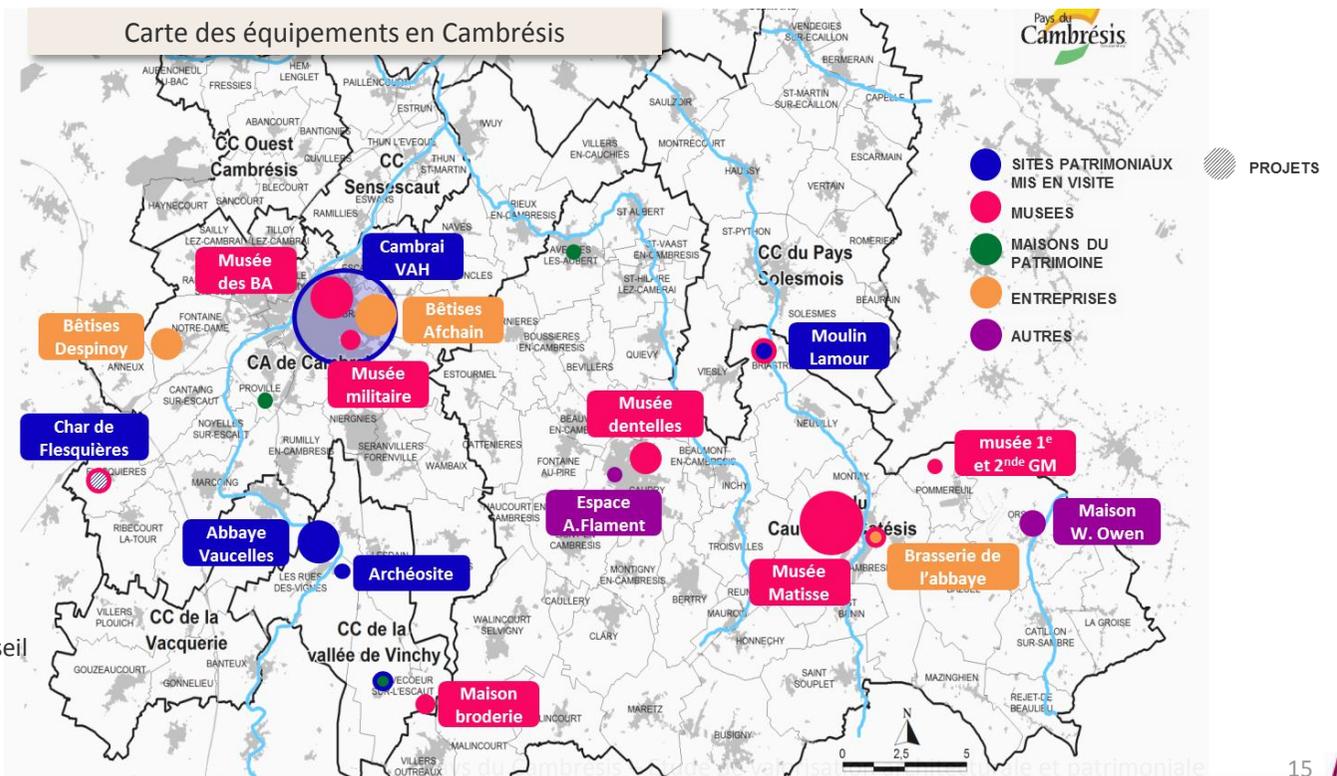
- Le territoire présente quelques reconversions intéressantes dans le domaine de la lecture publique.
- Des projets existent de valorisation au travers de l'art contemporain (résidences...) ou du spectacle vivant par exemple, mais de courte durée et/ou émergent.



Des circuits multiples, hameau de Vaucelles

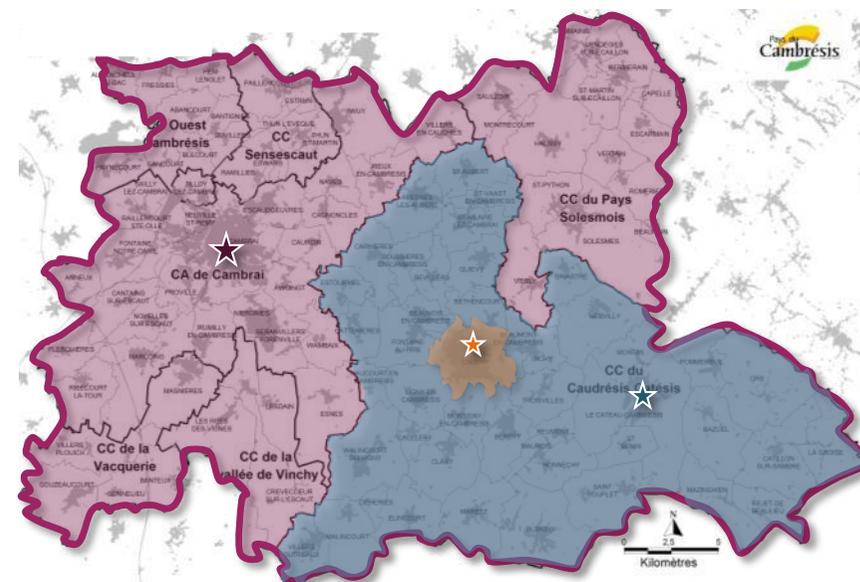


Dispositif d'information touristique du Conseil Général du Nord, les Rues des Vignes



// Un manque global de professionnalisation et d'organisation

- De manière générale, le territoire **manque de techniciens spécialisés dans les différents champs d'action liés au patrimoine**, et ces derniers sont concentrés dans les pôles.
- Les différentes actions menées tant par les collectivités que les acteurs publics, privés ou associatifs **manquent de coordination sur une échelle large** donnant lisibilité et cohérence.
- La gouvernance et l'organisation entre les différents offices de tourisme du territoire est encore à définir.



Structuration des Offices de Tourisme en Cambrésis

ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

- A. Révéler des identités partagées autour du patrimoine
- B. Renforcer la qualité patrimoniale du cadre de vie
- C. Valoriser le patrimoine à destination des habitants
- D. Organiser et professionnaliser les acteurs du patrimoine
- E. Développer l'attractivité du territoire au-delà de la polarisation actuelle



Orientations de la politique patrimoniale du territoire du Cambrésis

Une politique patrimoniale : préambule

// Le patrimoine au service du territoire

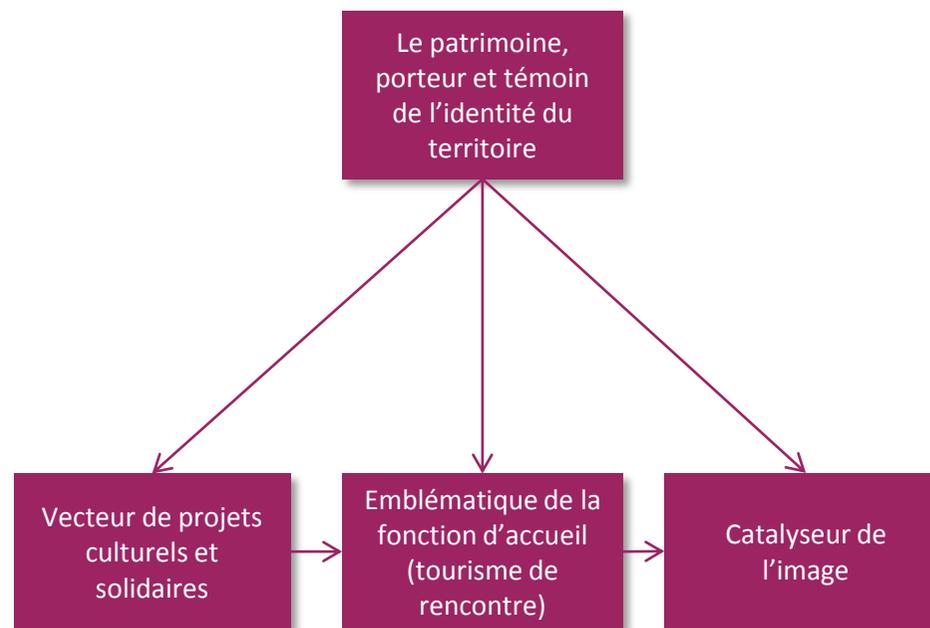
Le patrimoine est une richesse, un actif pour son territoire. Sa valeur n'est jamais chiffrée en tant que telle mais elle pourrait l'être, avec difficultés (alors que l'on ne considère, souvent, que les coûts de sauvegarde, d'entretien, de mise en valeur d'aménagement).

Le patrimoine, selon sa nature, son environnement et les besoins des opérateurs publics et privés, peut entrer dans différentes catégories d'usage :

- Le patrimoine est **constitutif du cadre de vie** des habitants à travers le paysage urbain, le paysage rural, pour partie, les monuments, les façades. Il bonifie, selon les cas, la qualité du territoire, en interne, vis-à-vis de l'extérieur.
- Le patrimoine est aussi **un objet de découverte**, de visite, pour sa valeur d'émotion et d'éducation, capable d'attirer, de retenir, de faire revenir.
- Le patrimoine sert le territoire en tant que « **contenant** », il est un écrin, un décor. Dès que le volume semble le permettre, il a naturellement vocation à accueillir des activités humaines, notamment culturelles. Les points clés à prendre en compte sont : les fonctionnalités architecturales, les protections mises en place, les ouvertures, les hauteurs sous plafond les circulations, les accès handicapés.
- Le patrimoine bâti comme le patrimoine naturel sert de **prétexte à la découverte des territoires**, ce sont des jalons de cheminement, de randonnées ou de circuits selon l'échelle et le territoire (à pied, vélo, cheval, voiture...). La randonnée peut être touristique, pour la découverte d'une destination. Elle peut être locale, d'imprégnation de son propre territoire.

- Le patrimoine est aussi **une image, un emblème**, un symbole d'un territoire. Ce peut être un monument, un paysage urbain, rural ou naturel.
- Le patrimoine est constitutif d'une **identité**, historique, sociale, d'une mémoire, d'une continuité. C'est un témoin d'appartenances, de racines et d'histoires communes.

Schéma – Le patrimoine moteur du développement du territoire



// Les publics du patrimoine

Le grand public :

Les habitants, les locaux : pour lesquels le patrimoine, architectural, est un repère identitaire, familial, souvent un élément du cadre de vie, paysage quotidien... Le patrimoine pour les habitants d'un territoire est un patrimoine commun. Ils attendent des élus et des collectivités :

- qu'ils en conservent et acquièrent la propriété commune
- qu'ils assurent les mesures de sauvegarde, de protection, d'entretien... comme un particulier le fait pour son propre patrimoine.

Au sein de ce segment, le jeune public est primordial notamment sur les actions de sensibilisation permettant de pérenniser l'avenir.

Les régionaux, les voisins : le patrimoine est aussi celui des voisins. Il est identitaire des habitants locaux mais il est familial, partie de l'environnement de ceux qui sont autour. Ils n'en ont pas la charge mais veillent à sa valorisation.

Les découvreurs : le patrimoine est un objet de visite, de contemplation, de découverte. Ces publics sont « dédiés ». Ce sont eux qui portent les jugements et font la réputation du patrimoine, via le bouche à oreille, les guides, internet.

Les passionnés : ce sont les plus exigeants et les plus consommateurs de patrimoine.

Les professionnels :

Les usagers des bâtiments de façon permanente : bureaux, lieux accueillant le public, lieux culturels...

Les usagers temporaires : spectacles, événements...

Les professionnels de la médiation du patrimoine : guides, éditeurs, photographes, offices de tourisme...

// Les éléments de la politique patrimoniale

- Une politique patrimoniale s'articule sur plusieurs champs d'action :
 - Les programmes d'étude et de recherche
 - Les opérations de protection et de sensibilisation, la valorisation au titre du cadre de vie
 - La valorisation culturelle du patrimoine pour lui-même et comme support
 - La mise en tourisme
- Une politique patrimoniale tient compte de l'ensemble des patrimoines tout en priorisant les champs :
 - Le patrimoine bâti et architectural : monumental (religieux, militaires, civils), urbain, archéologique, rural et vernaculaire, industriel...
 - Le patrimoine matériel : collections, œuvres d'art...
 - Le patrimoine naturel : sites remarquables, richesses naturelles, paysages...
 - Le patrimoine immatériel (immatériel) : histoire, traditions, personnages illustres, gastronomie...

Orientations stratégiques et objectifs opérationnels

Orientations stratégiques	Objectifs opérationnels	Enjeux concernés
Orientation 1 : Sensibiliser habitants et collectivités à la valeur et au potentiel du patrimoine, pour une appropriation par tous des enjeux de la politique patrimoniale	<ul style="list-style-type: none"> • Signaler le patrimoine • Communiquer sur le patrimoine et les démarches exemplaires auprès des habitants • Créer et faire vivre un « réseau d’ambassadeurs du patrimoine » • Editer et diffuser des outils à destination des publics • Donner à voir le patrimoine via d’autres disciplines artistiques 	A, D
Orientation 2 : Protéger et sauvegarder le patrimoine, pour une amélioration du cadre de vie du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Créer et diffuser des ressources partagées sur la protection et la sauvegarde du patrimoine • Prendre en compte le patrimoine dans les documents d’urbanisme • Restaurer le patrimoine en péril ou en lien avec des projets de valorisation 	B, D
Orientation 3 : Développer la valorisation culturelle équilibrée du patrimoine, pour renforcer l’attractivité globale du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Elargir le périmètre de Cambrai VAH et l’articuler au reste du territoire • Développer les projets d’animation temporaire communs aux différents acteurs • Développer l’offre culturelle hors des pôles et mettre en réseau les équipements • Se donner les moyens du partage d’informations et de l’enrichissement global des compétences 	C, D, E
Orientation 4 : Développer et capitaliser la connaissance du patrimoine à l’échelle du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Lancer des missions de recherche en fonction des projets de valorisation • Conserver et organiser la connaissance issue des recherches des différents acteurs 	A, D

Déclinaison et pistes d'actions

Orientation 1 :

Sensibiliser habitants et collectivités à la valeur et au potentiel du patrimoine, pour une appropriation par tous des enjeux de la politique patrimoniale

// Objectif opérationnel 1.1 : Signaler le patrimoine

Description :

- Donner à voir le patrimoine permet de développer sa reconnaissance par les habitants et élus : en rendant le patrimoine (bâti, naturel) physiquement identifiable comme tel, on amène à une prise de conscience collective progressive de ce qui constitue un patrimoine et de sa valeur.
- Au-delà du signalement physique, un répertoire du patrimoine peut être mis en place : les carnets de territoire du CAUE ou les publications de vulgarisation sur les différents éléments de patrimoine jouent un rôle en ce sens, mais sont peu diffusés auprès des habitants.

NB : le site de l'OT répertorie une partie du patrimoine, mais dans une perspective de valorisation touristique attachée aux patrimoines majeurs : les habitants doivent avoir accès à un repérage plus exhaustif.

Publics cibles :

- Habitants
- Elus

Patrimoines concernés :

bâti, naturel (signalement physique), autres patrimoines

Pistes d'actions :

- Mettre en place un **macaron « patrimoine du Cambrésis »** sur l'ensemble des bâtis patrimoniaux identifiés comme tels
 - Définir des critères portant sur la nature du patrimoine mais également sa gestion
 - Concevoir, éditer, apposer les macarons
 - Maîtrises d'ouvrage possibles: Pays
- **Développer les carnets de territoire du CAUE** au-delà du Solesmois, et les éditer sous forme de DVD / version papier distribués aux élus
 - Maîtrises d'ouvrage possibles: CAUE (recherche, conception), Pays, communautés de communes (édition, diffusion)



« Isère Patrimoine », label et site Internet

// Objectif opérationnel 1.2 : Communiquer sur le patrimoine et les démarches exemplaires

Description :

- La communication sur le patrimoine auprès des élus et habitants permet son appropriation, au-delà du simple signalement. Celle-ci porte sur le patrimoine en lui-même, mais également sur les démarches exemplaires d'étude, de protection, de restauration / réhabilitation et de valorisation, afin d'implémenter des bonnes pratiques et réflexes.

Publics cibles :

- Habitants
- Elus

Patrimoines concernés : tous



Mise en avant des projets d'aménagement sur le site Internet du Cateau-Cambrésis



Pistes d'actions :

- Créer des rubriques « projets patrimoniaux » dans les outils de communication existants, sur Internet et en version papier, à destination des élus et des habitants (lettre et site web du Cambrésis, lettre et site web des communes et communautés de commune...)
 - Mettre en avant le patrimoine local
 - Mettre en avant les projets aboutissant (restauration, valorisation...) qu'ils soient portés par les institutions ou par des acteurs privés / associatifs
 - Maîtrise d'ouvrage possibles : Pays, communes
- Assurer la visibilité des valorisations existantes de démarches exemplaires : plaques de la Fondation du Patrimoine, primes affichées sur les façades...
 - Maîtrises d'ouvrage possibles : bénéficiaires des prix
 - Coordination : Pays, communautés de communes

Plaque à poser pour les restaurations aidées via le partenariat Région / Fondation du Patrimoine



Article sur un personnage illustre de la ville dans la lettre de Solesmes (avril/juin 2012)

// Objectif opérationnel 1.3 : Créer et faire vivre un « réseau d'ambassadeurs du patrimoine »

Description :

- Afin de renforcer l'impact des actions individuelles, de professionnaliser de manière collective les acteurs et de donner une visibilité aux démarches de sensibilisation, il s'agira de créer un « réseau des ambassadeurs » rassemblant acteurs institutionnels, privés et associatifs du patrimoine à l'échelle du Cambrésis.

Publics cibles :

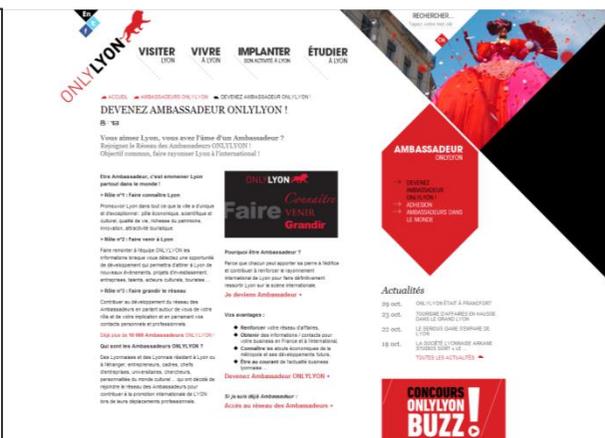
- Associations
- Acteurs privés
- Acteurs institutionnels
- Habitants

Patrimoines concernés : tous

Réseau des ambassadeurs du patrimoine « biodiversité et paysages » du Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise : un réseau d'acteurs institutionnels, privés et associatifs partageant une charte et des outils

Pistes d'actions :

- **Mettre en place le réseau des ambassadeurs :**
 - Créer une charte de réseau de manière collective
 - Mettre en place un programme de formation
 - Créer et diffuser un annuaire des ambassadeurs
 - Maîtrise d'ouvrage : Pays
 - Partenaires : acteurs impliqués dans le réseau
- **Organiser des actions communes de sensibilisation**
 - Maîtrise d'ouvrage : Réseau des ambassadeurs
- **Créer un portail des ambassadeurs** renvoyant aux différents sites web des acteurs du réseau
 - Maîtrises d'ouvrage possibles : Pays, associations...



Réseau des ambassadeurs OnlyLyon + : un réseau axé sur le développement économique et culturel de Lyon grâce aux habitants

// Objectif opérationnel 1.4 : Editer et diffuser des outils à destination des publics

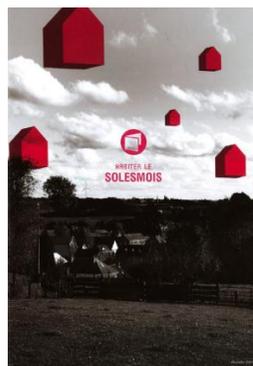
Description :

- Des outils de sensibilisation (plaquettes, sites Internet, jeux...) existent à différents échelons du territoire mais ne donnent pas à voir l'intégralité du patrimoine et les différentes connections existantes à l'échelle globale. Il s'agira donc de concevoir et éditer des outils globaux, notamment dans le cadre du futur PAH mais également sur l'intégralité du territoire (cf objectif opérationnel 3.1)
- Ces outils pourront être déclinés par thèmes (cf thèmes et catégories de patrimoine identifiées en partie 1 du présent document et en annexe) mais également selon les types de publics : des outils spécifiques doivent notamment être créés à destination du jeune public.
- La diffusion de ces outils, que ce soit en accès libre sur Internet, distribués par voie postale pour les plaquettes ou dans le cadre d'interventions auprès des scolaires et périscolaires, devra pouvoir être le fait de plusieurs acteurs : les outils doivent être collectifs et partagés.

Publics cibles :

- Habitants, en particulier le jeune public

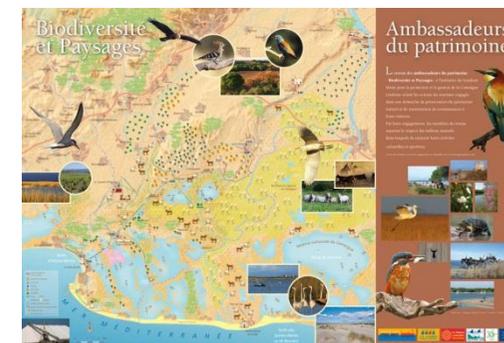
Patrimoines concernés : tous



Plaquette « Habiter le Solesmois »
CAUE du Nord / CC du Pays Solesmois

Pistes d'actions :

- Editer des **outils pour le jeune public** sur le patrimoine cambrésien et les diffuser
 - Maîtrises d'ouvrage possibles : SVAH, Pays, communautés de communes
- Mener des **actions de sensibilisation en milieu scolaire et périscolaire**
 - Maîtrises d'ouvrage possibles : Réseau des ambassadeurs, SVAH, équipements
- Editer des **outils descriptifs des identités patrimoniales locales à destination des habitants** (web, papier)
 - Maîtrises d'ouvrage possibles : communautés de communes, Pays, SVAH
 - Partenaires : Pays, CAUE



Les outils du réseau des ambassadeurs du patrimoine « biodiversité et paysages » en Camargue gardoise : carte, mallette pédagogique, ouvrages...

// Objectif opérationnel 1.5 : Donner à voir le patrimoine via d'autres disciplines artistiques

Description :

- Le patrimoine est mis en valeur et rendu visible pour les habitants, et partant les élus, via des interventions artistiques d'autres disciplines (arts visuels, spectacle vivant, musique...)
- Il s'agira de développer des projets culturels forts liés au patrimoine :
 - Des **événements ponctuels associant patrimoine et autres disciplines artistiques** en capitalisant notamment sur l'expérience du territoire en matière de diffusion de spectacle vivant pour créer une offre liée au patrimoine (spectacle vivant, dans ou à proximité d'édifices, spectacle son et lumière avec travail sur les façades ou la transparence de certains édifices, en référence au vitraux...)
 - Des **résidences d'artistes plasticiens et/ou commandes publiques** autour de la mise en lecture du patrimoine, en lien avec une tradition de création sur le territoire matérialisée par la présence du musée Matisse mais également d'éléments architecturaux et artistiques contemporains (vitrail Auguste Herbin, pigeonier de Caudry...).

Publics cibles :

- Prioritaires : Habitants
- Secondaires : Touristes

Patrimoines concernés : tous

Pistes d'actions :

- Créer des **résidences d'artistes sur le patrimoine**
 - Maîtrises d'ouvrage possibles : SVAH, communautés de communes, Pays...
 - Partenariat : DRAC, Région
- Monter et/ou soutenir des **manifestations de spectacle vivant / musique** dans ou devant des lieux patrimoniaux
 - Maîtrises d'ouvrage possibles : Communes, communautés de communes, Pays (soutien)...



Manuel Ruyz Vida, *Masnières*, 2005-2007
Résidence sur le patrimoine industriel Ici et Maintenant, Scènes du Haut Escaut



Chantal Vey, « *Emmenez-moi..* »
Résidence d'artistes en Pays du Solesmois, 2011 (dispositif ART de la DRAC) : un projet artistique impliquant les habitants à la découverte de leur territoire



Les Rendez-vous de l'Erdre : valorisation de la rivière et des villages en bord d'eau via un festival de Jazz

Orientation 2 :

Protéger et sauvegarder le patrimoine, pour une amélioration du cadre de vie du territoire

// Objectif opérationnel 2.1 : Créer et diffuser des ressources partagées sur la protection et la sauvegarde du patrimoine

Description :

- Le territoire manque de ressources techniques pour mener à bien les projets de protection, de restauration et/ou de réhabilitation du patrimoine, de même que pour définir les règles de l'aménagement raisonné des abords des patrimoines non labellisés.
- Il s'agira donc de créer collectivement les ressources humaines (appui technique aux différents porteurs de projets) et outils permettant la mise en œuvre des projets (vademecums par type de projets, base de données de prestataires...)

Publics cibles :

- Collectivités
- Propriétaires privés

Patrimoines concernés :

- Patrimoine bâti
- Patrimoine naturel

Pistes d'actions :

- **Créer au niveau du Pays une mission d'appui technique** aux maîtrises d'ouvrage
 - Recruter un chargé de mission ayant notamment en charge :
 - L'accompagnement des collectivités en faisant la demande pour la prise en compte du patrimoine dans les PLU (cf objectif opérationnel 2.2)
 - L'accompagnement technique au montage des dossiers de subvention pour les restaurations, au suivi des études, à la sélection des entreprises (restaurations / réhabilitations)
 - Maîtrise d'ouvrage : Pays
- **Créer une « boîte à outils »** en ligne et au format papier
 - Éditer une synthèse des aides et modes opératoires par type de projet
 - Créer et alimenter une base de données des entreprises habilitées sur le patrimoine
 - Maîtrise d'ouvrage : Pays
 - Partenaires : Région, CAUE, associations

// Objectif opérationnel 2.2 : Prendre en compte le patrimoine dans les documents d'urbanisme

Description :

- Le territoire ne présente pas de zone permettant la structuration de la gestion du patrimoine, hors du périmètre de 500m autour des monuments historiques. En réglementant l'aménagement du patrimoine et de ses abords, la mise en place de documents d'urbanisme intégrant la prise en compte du patrimoine (PLU) et/ou de zones de gestion spécifiquement conçues permet de conserver et d'améliorer le cadre de vie.
- Les maîtrises d'ouvrage principales de ces actions sont les communes, mais elles sont accompagnées pour ce faire des partenaires et techniciens du patrimoine existant sur le territoire, à commencer par le Pays qui devient acteur ressource central (cf objectif opérationnel 2.1)

Publics cibles :

- Collectivités
- Propriétaires publics ou privés

Patrimoines concernés : bâti, naturel

Pistes d'actions :

- Définir des **AVAP** (qui s'imposent au PLU) :
 - Liées au label VAH / PAH (cf objectif opérationnel 3.1)
 - Sur les bourgs à caractère patrimonial
 - Maîtrises d'ouvrage possibles : communes
 - Partenaires : Pays, SPAH, ABF...
- Intégrer la **prise en compte du patrimoine lors de la refonte des PLU**
 - Maîtrises d'ouvrage possibles : communes, communautés de communes (exemple du Pays du Solesmois qui rédige un PLU intercommunal)
 - Partenaire : Pays, ABF...
- Définir des **règlements de la publicité et des enseignes**
 - Maîtrises d'ouvrages possibles : communes, communautés de communes
 - Partenaire : Pays

L'AVAP :

Il s'agit d'une zone de protection et gestion du patrimoine.

Elle se substitue au périmètre de protection des monuments historiques mais préserve également des ensembles à caractère patrimonial et paysager ne comprenant pas nécessairement de monument protégé ; elle constitue un inventaire exhaustif du patrimoine ; elle lie la collectivité et l'État sur la base de règles urbaines, architecturales et paysagères claires. Elle est de nature à rapprocher l'ABF de ses partenaires.

// Objectifs opérationnels 2.3 : Restaurer le patrimoine en péril ou en lien avec des projets de valorisation

Description :

- Les dispositifs existants de soutien aux restaurations de patrimoine, en particulier du petit patrimoine rural, permettront de restaurer les patrimoines fragilisés avec le soutien technique du Pays (cf objectif opérationnel 2.1).

NB : on a constaté qu'un certain nombre de patrimoines bâtis étaient en danger : patrimoine rural et notamment pigeonniers et moulins, une partie du patrimoine religieux du XXe...

- Toutefois peu de patrimoines sont valorisés et mis en visite, même ponctuellement. On pourra ainsi prioriser les restaurations liées à la mise en visite du patrimoine et/ou à des projets de valorisation via d'autres pratiques artistiques (cf objectif opérationnel 1.5)
- Les patrimoines particulièrement touchés seront le patrimoine religieux, sous réserve de la mise en place de dispositifs d'interprétation (cf objectif opérationnel 3.3), les patrimoines rural et industriel comme supports privilégiés des reconversions à des fins culturelles (équipements de diffusion artistique, bibliothèques...)

Publics cibles :

- Habitants
- Touristes

Patrimoines concernés : bâti



Kiosque de Henri Mallet, Solesmes, XIXe
Restauration avec le soutien du
Département, Accueil de concerts



Ancien presbytère,
Thun-Saint-Martin
Réhabilitation en
médiathèque



Eglise de Béthencourt : un projet de
restauration et d'aménagement en
espace culturel et culturel à l'étude

Pistes d'actions :

- Mettre en œuvre la **restauration du patrimoine en danger**
 - Maîtrises d'ouvrage possibles : Communes, Communautés de communes
 - Soutien technique : Pays
 - Partenaires : Conseil Général, Conseil Régional en lien avec la Fondation du Patrimoine...
- Développer des **projets de restauration comprenant un volet de valorisation**
 - Maîtrises d'ouvrage possibles : Communes, Communautés de communes
 - Soutien technique : Pays
 - Partenaires : Conseil Général notamment (dispositif de soutien intégrant d'ores et déjà un volet valorisation), Conseil Régional en lien avec la Fondation du Patrimoine...
- Favoriser la **réhabilitation du patrimoine pour les maîtrises d'ouvrage publiques** (équipements culturels ou services aux habitants notamment)
 - Maîtrises d'ouvrage possibles : collectivités

Orientation 3 :

Développer la valorisation culturelle équilibrée du patrimoine, pour renforcer l'attractivité globale du territoire

// Objectif opérationnel 3.1 : Elargir le périmètre de Cambrai VAH et l'articuler avec le reste du Pays

Description :

- A l'occasion du renouvellement de la convention, le label Ville d'Art et d'Histoire de Cambrai pourra être élargi à l'ensemble de la Communauté d'Agglomération de Cambrai. Toutefois la continuité historique et patrimoniale constatée sur le territoire permet d'envisager une articulation des actions menées sur le périmètre du PAH avec le reste du territoire.
- On créera au sein du futur service PAH une mission de valorisation patrimoniale sur le reste du territoire, et d'accompagnement des collectivités pour envisager à long terme un élargissement du périmètre au territoire complet du Pays du Cambrésis :
 - Accompagnement aux projets de valorisation
 - Mise en place d'actions de médiation
- La mise en œuvre de la politique patrimoniale sur tout le territoire prépare en outre l'élargissement futur.

Publics cibles :

- Habitants
- Touristes
- Collectivités

Patrimoines concernés : tous

Pistes d'actions :

- Solliciter un **élargissement du périmètre VAH à la CAC**
 - Maîtrise d'ouvrage : CAC, en partenariat avec l'actuel SVAH
 - Partenaires : Pays, DRAC
- Créer un **poste partagé CAC-Pays**, au sein du futur service PAH, avec des missions d'accompagnement aux projets de valorisation / médiation sur le reste du territoire
 - Maîtrises d'ouvrage possibles : Pays, CAC
 - Moyens : Conventionnement Pays, CAC sur le partage du poste
- A long terme : préparer et solliciter l'élargissement du label au territoire du Pays du Cambrésis
 - Maîtrise d'ouvrage : Pays, en partenariat avec le SPAH

// Objectif opérationnel 3.2 : Développer les projets d'animation temporaire communs aux différents acteurs

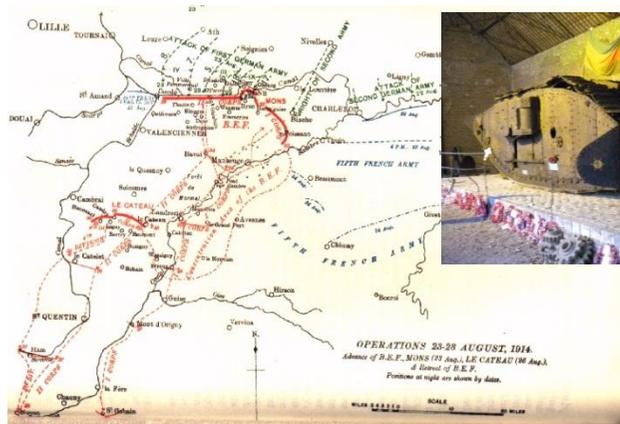
Description :

- Dans l'optique d'une harmonisation de l'offre culturelle sur le territoire, notamment à destination des habitants, on favorisera les projets communs à plusieurs acteurs :
 - Animations et évènementiels à destination des habitants, multi-sites ou itinérants (expositions notamment),
 - Dans le cadre des grands rendez-vous régionaux et/ou nationaux, visant à renforcer l'impact des actions à destination des touristes.
- Les thématiques communes à l'ensemble du territoire sont privilégiées :
 - Art et architecture du XXe siècle
 - Patrimoine militaire et mémoire notamment de 1914-1918
 - Patrimoine industriel et savoir-faires, en lien avec les entreprises actuellement en activité...

Publics cibles :

- Habitants
 - Touristes
- (priorisation selon les projets)

Patrimoines concernés : tous



Pistes d'actions :

- Mettre en place des évènementiels conjoints sur des thématiques communes :
 - Commémorations de 2014, Fénelon en 2015...
 - Maîtrises d'ouvrage possibles : tous acteurs
 - Coordination : OT du Cambrésis, Pays
- Etudier les conditions d'une pérennisation de la fédération d'acteurs montée pour 2014, en vue d'actions récurrentes pour les Journées du Patrimoine par exemple
 - Maîtrises d'ouvrage possibles : Pays, en lien avec les acteurs
- Mettre en place une politique de soutien aux projets d'animations temporaires (expositions, évènementiels...) impliquant plusieurs acteurs et/ou irrigant le territoire
 - Maîtrises d'ouvrages possibles : Pays, communautés de communes

Trésors et Mémoires du Cambrésis, exposition inter-associations sur le patrimoine du Cambrésis

Projet de centre d'interprétation du Char de Flesquières, Programme Interreg IV sur la bataille de Mons et du Cateau... des projets pour les commémorations de 2014 coordonnées par l'OT du Cambrésis



// Objectif opérationnel 3.3 : Développer l'offre culturelle hors des pôles et mettre en réseau les équipements

Description :

- On constate un déséquilibre de l'offre culturelle, parallèlement à la présence d'un patrimoine sur le territoire relativement généralisée. La mise en œuvre de réseaux permettra à la fois le développement culturel équilibré, en premier lieu à destination des habitants, et favorisera le rayonnement des équipements phares pour les touristes.
- Ce développement passe par :
 - La requalification des équipements secondaires amenés à s'intégrer dans des réseaux thématiques (Maison de la broderie de Villers-Outréaux, par exemple)
 - La mise en visite du patrimoine bâti et naturel, via la mise en place de visites guidées régulières, de dispositifs interprétatifs pérennes... Sont notamment concernés par ce type d'action les nombreux patrimoines religieux du territoire.
 - La mise en place de réseaux thématiques de sites, avec des équipements têtes de réseau :
 - réseau textile dirigé par le Musée des dentelles (cf carte en partie 1 sur le patrimoine industriel et les savoirs-faires)
 - Réseau « Art et architecture du XXe »...

Publics cibles : Touristes, habitants

Patrimoines concernés : mobiliers, bâti, naturel



Musée des dentelles de Caudry, en cours de labellisation Musée de France : future tête d'un réseau patrimoine textile en Cambrésis ?



La Maison du Patrimoine d'Avesnes les Auberts : un projet de requalification en cours

Pistes d'actions :

- **Requalifier les équipements secondaires**
 - Maîtrises d'ouvrage possibles : communautés de communes
 - Partenaires : Pays, OT...
- **Mettre en interprétation pérenne du patrimoine bâti et naturel :**
 - Mise en place de dispositifs d'interprétation
 - Mise en place d'outils de visite, notamment numériques

Cf exemples page suivante

 - Maîtrises d'ouvrage possibles : communes, communautés de communes
 - Partenaires : Pays, OT...
- **Développer des réseaux thématiques d'équipements :**
 - Etudes de mise en réseau
 - Développement de produits conjoints
 - Harmonisation des politiques tarifaires...
 - Maîtrises d'ouvrage possibles : selon les tutelles des équipements et périmètres des réseaux concernés
 - Partenaires : Pays, OT, Conseil Général...

Exemples de mise en interprétation du patrimoine

Interprétation fixe ou sur support papier



Panneaux et cartels amovibles, Basilique de Saint-Denis



Support papier à la visite, appartement témoin Perret, SVAH du Havre



Panneau extérieur accessible aux malvoyants, cathédrale d'Albi



Outils de visite embarqués



Exemple d'outil itinérant : Guide multimédia / GPS sur la Loire à vélo en Anjou



www.zevisit.com

Agrégateur web de visites audio téléchargeables sur les appareils des visiteurs



Circuit patrimonial en extérieur qr-codes / smartphones, Barbâtre



Jeu de piste sur iPad, abbaye de Fontevraud

// Objectif opérationnel 3.4 : Se donner les moyens du partage d'information et de l'enrichissement global des compétences

Description :

- Les acteurs associatifs, privés et institutionnels de la valorisation culturelle du patrimoine (musées, sites mis en visite, service VAH...) doivent structurer les échanges d'information et mutualiser leurs besoins pour un enrichissement global des compétences.
- Des outils de partage d'informations systématiques peuvent être mis en place (Intranet, réunions sur une base régulière...). En particulier, les données issues des études des publics, les bases de données prestataires et freelances, de même que les programmations respectives doivent pouvoir être communiquées.
- Des besoins peuvent en outre être mutualisés : formations, études de développement (marketing), logiciels de SI ou billetterie...

Publics cibles :

- Equipements
- Associations
- SVAH

Patrimoines concernés : tous

Pistes d'actions :

- Mettre en place **des procédures, voire des outils de type système d'information partagé, pour la multiplication des échanges** entre les équipements
 - Maîtrises d'ouvrage possibles : équipements
 - Partenaires : Pays, tutelles des différents équipements...
- Créer un **annuaire des techniciens par métier** et le diffuser à tous
 - Maîtrises d'ouvrage possibles : équipements, Pays...
 - Partenaires : Pays, tutelles des différents équipements...
- Définir un **programme annuel conjoint des formations**
 - Formations ponctuelles en interne
 - Formations par des intervenants extérieurs
 - Maîtrises d'ouvrage possibles : tutelles des différents équipements, équipements...
 - Moyens : conventionnements entre les sites



Le réseau des musées des Alpes de Haute Provence :

- Un pass
- Un logiciel commun de gestion des collections
- Un appui de la conservation départementale via un conventionnement collectif...



Le réseau « Trésors et Merveilles de l'Aisne »

- Une sélection des membres sur des critères de qualité et dynamisme préétablis
- Une promotion et des formations communes
- Un partage des informations coordonné par un animateur dédié

Orientation 4 :

Développer et capitaliser la connaissance du patrimoine à l'échelle du territoire

// Objectif opérationnel 4.1 : Lancer des missions de recherche en fonction des projets de valorisation

Description :

- La connaissance sur le patrimoine est développée en fonction des projets de valorisation programmés, notamment dans le cadre d'opérations conjointes irrigant la majeure partie du territoire, temporaires ou de pérennes (cf objectifs opérationnels 3.2 et 3.3)
- Dans ce cadre pourront être sollicités des campagnes d'inventaires du service régional de l'inventaire, des missions de recherche scientifique ou, plus en amont, des bourses d'étude en partenariat avec les universités d'histoire, histoire de l'art et/ou sociologie des universités de Lille ou de Valenciennes...
- Des campagnes d'inventaires doivent aussi être menées dans le cadre de la mise en place des AVAP ou de l'intégration aux PLU du patrimoine (cf objectif opérationnel 2.2)

Publics cibles :

- Acteurs de la valorisation du patrimoine

Patrimoines concernés : tous

Pistes d'actions :

- Mettre en œuvre des **campagnes d'inventaire thématique ou territorial**, via les services de la Région ou en missionnant un chargé de mission
 - dans le cadre des projets de valorisation conjoints
 - dans le cadre de la mise en place d'AVAP
 - Maîtrise d'ouvrage : Région ou collectivités concernées par le périmètre d'étude (Pays pour les campagnes thématiques sur tout le territoire)
- **Missionner un chercheur ou un laboratoire de recherche sur des thématiques transversales** visant à une valorisation temporaire ou pérenne
 - Maîtrise d'ouvrage : Collectivités concernées par le périmètre d'étude (Pays pour les campagnes thématiques sur tout le territoire)



Pont-canal, XIXe
Noyelles-sur-Escaut



Maisons de Mulquinières, Saulzoir

L'histoire des aménagements liés à l'eau, l'évolution des techniques du textile... des thèmes insuffisamment étudiés pouvant faire l'objet de valorisations globale.

// Objectif opérationnel 4.2 : Conserver et organiser la connaissance issue des recherches des différents acteurs

Description :

- Les recherches des différents acteurs, notamment associatifs et en particulier dans le cadre de projets d'expositions, ne sont pas toujours conservées et échangées. Afin de ne pas perdre cette connaissance acquise, la mise en place d'outils de stockage et d'organisation des connaissances serait pertinente.
- Les publications sont par ailleurs nombreuses sur différents éléments du patrimoine du Cambrésis, mais pas toujours répertoriées et accessibles : elles peuvent être recensées et rendues accessible, en centralisant au moins un exemplaire de chacun, voire en les numérisant.
- Ce travail tient compte de contraintes :
 - La distinction entre les connaissances issues des acteurs professionnels et associatifs, sans minimiser le rôle de ces dernières
 - La nécessaire protection des droits des auteurs

Publics cibles :

- Chercheurs
- Acteurs de la valorisation du patrimoine

Patrimoines concernés : tous

Pistes d'actions :

- **Créer et actualiser le centre de ressources du futur Pays d'Art et d'Histoire**, en intégrant également les publications concernant le périmètre non labellisé
 - Collecter les publications
 - Mettre en place un inventaire et une indexation, accessible en ligne
 - Maîtrise d'ouvrage : SPAH + Pays (poste partagé)
 - Partenaires : Région, associations...
- Mettre en place un **site Internet de partage des connaissances et sources** entre les acteurs, **en accès contrôlé**
 - Maîtrises d'ouvrages possibles : Pays, SPAH, OT...
 - Gestion et animation du site : contributeurs associatifs, animation par le Pays

NB :

- *un outil qui peut être articulé à un système d'information global avec des accès contrôlés pour les différentes sections (cf objectif opérationnel 3.4)*
- *un outil différent du « portail des ambassadeurs » (cf objectif opérationnel 1.3), outil de communication à destination du grand public*

Objectifs opérationnels	Principales maîtrises d'ouvrage possibles	Publics cibles
<ul style="list-style-type: none"> • Signaler le patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> • Communautés de communes, Pays 	<ul style="list-style-type: none"> • Habitants • Elus
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sur le patrimoine et les démarches exemplaires auprès des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> • Communes, Pays 	<ul style="list-style-type: none"> • Habitants • Elus
<ul style="list-style-type: none"> • Créer et faire vivre un « réseau d'ambassadeurs du patrimoine » 	<ul style="list-style-type: none"> • Pays, associations 	<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs privés, institutionnels et associatifs • Habitants
<ul style="list-style-type: none"> • Editer et diffuser des outils à destination des publics 	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau des ambassadeurs, SPAH, Pays 	<ul style="list-style-type: none"> • Habitants, jeune public notamment
<ul style="list-style-type: none"> • Donner à voir le patrimoine via d'autres disciplines artistiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Communautés de communes, acteurs culturels 	<ul style="list-style-type: none"> • Prioritaire : Habitants • Secondaire : Touristes
<ul style="list-style-type: none"> • Créer et diffuser des ressources partagées sur la protection et la sauvegarde du patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> • Pays 	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités • Propriétaires privés
<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte le patrimoine dans les documents d'urbanisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Communes, communautés de communes 	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités • Propriétaires publics ou privés
<ul style="list-style-type: none"> • Restaurer le patrimoine en péril ou en lien avec des projets de valorisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Communes, communautés de communes 	<ul style="list-style-type: none"> • Habitants • Touristes
<ul style="list-style-type: none"> • Elargir le périmètre de Cambrai VAH et l'articuler au reste du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • CAC, SPAH, Pays 	<ul style="list-style-type: none"> • Habitants • Touristes • Collectivités
<ul style="list-style-type: none"> • Développer les projets d'animation temporaire communs aux différents acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs • Coordination par le Pays via le SPAH, ou OT 	<ul style="list-style-type: none"> • Habitants • Touristes (priorisation selon les projets)
<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'offre culturelle hors des pôles et mettre en réseau les équipements 	<ul style="list-style-type: none"> • Communautés de communes, tutelles des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> • Touristes • Habitants
<ul style="list-style-type: none"> • Se donner les moyens du partage d'informations et de l'enrichissement global des compétences 	<ul style="list-style-type: none"> • Equipements, tutelles des équipements 	<ul style="list-style-type: none"> • Equipements • Associations
<ul style="list-style-type: none"> • Lancer des missions de recherche en fonction des projets de valorisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Pays, communautés de communes 	<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs de la valorisation patrimoniale • Chercheurs
<ul style="list-style-type: none"> • Conserver et organiser la connaissance issue des recherches des différents acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • SPAH, Pays, acteurs divers de la recherche 	<ul style="list-style-type: none"> • Acteurs de la valorisation patrimoniale • Chercheurs

